FORMULAIRE INDIVIDUEL DE DEMANDE DE RÉGULARISATION
Participation aux résultats – Exercices 2023 et 2024

1. Identité du salarié
Nom et prénom : .....
Adresse : .....
UD du salarié : .....
Fonction / poste : .....
Date d'entrée dans l'entreprise : .....
Date de sortie (le cas échéant) : .....

2. Employeur
BNP Paribas Factor
Immeuble Allegro – 160–162 boulevard Macdonald – 75019 Paris

3. Fondement juridique

Par jugement du Tribunal judiciaire de Paris (1/4 social) rendu le 30 septembre 2025 (RG n° 23/11066), exécutoire de droit, l'accord d'adhésion de BNP Paribas Factor à l'accord de participation du Groupe BNP Paribas du 30 juin 2010, signé le 23 juin 2023, a été annulé. L'accord de participation des salariés de BNP Paribas Factor du 8 juin 2004, modifié par avenant du 16 décembre 2009, demeure applicable pour les exercices 2023 et 2024.

4. Demande de notification individuelle détaillée

Je vous remercie de bien vouloir me notifier individuellement, par écrit :
1. Le montant de la Réserve Spéciale de Participation (RSP) légale reconstituée pour 2023 et 2024 ;
2. Le montant total de ma part individuelle de participation due pour chacun de ces exercices ;
3. Le montant déjà versé à mon bénéfice ;
4. Le montant du reliquat net restant dû.

5. Intérêts de retard – Article D.3324-25 du Code du travail

Conformément à l'article D.3324-25 du Code du travail, les sommes dues au titre de la participation doivent être versées aux salariés avant le premier jour du sixième mois suivant la clôture de l'exercice. À défaut de versement dans ce délai, les sommes non versées produisent de plein droit des intérêts de retard, calculés à un taux égal à 1,33 fois le taux d'intérêt légal, jusqu'au paiement effectif des sommes dues.

Pour l'exercice 2023, les sommes auraient dû être versées au plus tard le 31 mai 2024 ; les intérêts sont donc dus à compter du 1er juin 2024.
Pour l'exercice 2024, les sommes auraient dû être versées au plus tard le 31 mai 2025 ; les intérêts sont donc dus à compter du 1er juin 2025.

6. Demande de régularisation

Je vous remercie de bien vouloir procéder à la notification individuelle détaillée et, le cas échéant, au paiement des sommes restant dues, augmentées des intérêts de retard légaux calculés conformément à l'article D.3324-25 du Code du travail, dans un délai de 15 jours à compter de la réception du présent courrier.

Fait à : .....
Le : .....

Signature du salarié :